Succession demarches

Par paisible01	
Bonjour	

Je suis à la recherche de renseignements afin d'entamer les démarches dans la recherche de patrimoine en Tunisie ,de ma mère décédée en France en 2001. Ma mère est née à tunis en 1932 et est arrivée en France en 1962. Mariée et divorcée à Tunis ,une fille née à Tunis. Remariage en France 4 enfants nés en France. Ma mère avait un seul seul frère ,pas de soeur. Mon oncle est décédé en 1995 à Tunis. J'ai en ma possession un acte de propriété foncière de ma grand-mère . Je souhaiterais faire les demarches afin de connaître le patrimoine restant de ma défunte mère. Quels documents demandés à la conservation de la propriété foncière à Tunis. Merci de m'éclairer.

Cordialement